

Nouvelles étapes pour le chantier des Berges de Marne

Passerelle terminée, immeubles en cours de démolition, zone d'urbanisme transitoire aménagée... le vaste projet du futur écoquartier des Berges de Marne a bien évolué ces dernières semaines.



Débutés en 2024, les travaux de la passerelle* sont achevés. Ouvrage emblématique du projet, cette passerelle reliera à terme le futur écoquartier au centre-ville.

En attendant l'aménagement définitif du quartier, place maintenant à une opération d'"urbanisme transitoire" sur le parvis situé en bas de la passerelle, côté nord. L'objectif ? Permettre de dévoiler le site, grâce à des aménagements provisoires. Une emprise de 3 000 m² est concernée : 2 000 m² seront gravillonnés, tandis que le jardin des réservoirs, d'une surface de 1 000 m², sera remis en état, regazonné, avec ses arbres et arbustes taillés.

Le public a pu emprunter pour la première fois la passerelle et découvrir cet espace lors d'une journée d'ouverture exceptionnelle le samedi 3 octobre. La zone d'urbanisme transitoire sera de nouveau accessible au printemps prochain, avec des animations au programme.

L'aménageur choisi fin 2026

Les travaux du futur quartier des Berges de Marne ne s'arrêtent pas pour autant. L'EPFGE (Etablissement Public Foncier de Grand Est) poursuit le chantier, séparé de la zone d'urbanisme transitoire par une clôture. Après l'achèvement du chantier de dépollution et de désamiantage, il a entamé la démolition des sept immeubles restant sur l'emprise du futur quartier, rue de Reims et quai de Marne. Leur démolition devrait s'achever à l'automne.

Dans le cadre du désenclavement du futur quartier, le carrefour entre la rue de Reims et le quai de Marne sera ensuite réaménagé à l'horizon 2028. D'ici là, une réfection totale de ses réseaux et la suppression du tourne-à-droite sont prévues.

Parallèlement, l'aménageur, qui sera choisi fin 2026, devra lancer ses études en 2027. Puis il débutera les travaux d'aménagement en 2028, notamment la voie de désenclavement, qui partira du rond-point réaménagé et traversera le futur quartier pour en ressortir côté nord. Ainsi desservi, le Comité Champagne ouvrira son nouveau site à l'horizon 2029-2030.

*** Coût de l'opération : 15,5 millions d'euros HT (avec des cofinancements de 4,3 millions d'euros de l'AFIT France, de 2,8 millions d'euros de l'Etat, de 2 millions d'euros de Fonds européens et de 2 millions d'euros de la Région Grand Est)**

Date de publication : 5 octobre 2026

En images : inauguration de la passerelle





Liens utiles

[Berges de Marne, futur ÉcoQuartier](#)